



Déclaration de l'Unsa-Éducation au CTA du 19 mai 2020

Madame la Rectrice, Mesdames, Messieurs,

L'Unsa-Éducation déclarait lors d'une précédente instance que cette reprise de l'école se fait dans l'urgence et la précipitation.

De nombreux témoignages de collègues directeurs-trices et d'enseignant-e-s confirment ce constat. Parce qu'il s'agit désormais de constats et non plus de suppositions. Ce n'est plus la théorie ou le discours qui prime, mais belle et bien la réalité de terrain.

Notre propos n'a pas vocation à fustiger tel ou tel ou à faire des procès en responsabilité aux uns ou aux autres. Le temps des bilans viendra bien assez tôt et les personnels (enseignants, directeurs, chefs d'établissements, CPE, PsyEN et autres ATSS, sans oublier les IEN...) en prise directe avec les élèves, leurs parents ou la collectivité territoriale dont dépend leur école ou établissement ont actuellement bien autre chose à faire.

Le propos de l'UNSA-Éducation est plutôt de fournir une première analyse de ce que nous venons de vivre. Sur le papier, tout va toujours très bien... tant que la mise en place réelle n'est pas faite.

Quelques exemples pour illustrer le propos.

Le retour à l'école était important pour permettre aux élèves les plus fragiles, souvent ceux qui avaient pâti de cette longue période d'enseignement à distance, de renouer ce lien indispensable avec l'école.

Malheureusement, beaucoup trop souvent, ce ne sont pas ces élèves qui reviennent à l'école. Ce sont les remontées des directeurs d'école.

A ce propos, saura-t-on avant le 28 ou le 29 mai si à compter du 2 juin le retour à l'école se fera toujours sur le mode du volontariat des familles ou si au contraire, l'obligation de revenir à l'école sera l'option choisie en haut lieu. Pour ceux qui réfléchissent déjà à la nouvelle organisation, ce n'est pas un détail.

L'urgence et la précipitation guettent à nouveau les équipes, et cela inquiète les personnels, au vu de l'énergie folle dépensée à organiser la reprise de mai. Ils n'en peuvent plus !

Autres exemples de décalage important entre les plans élaborés et le terrain local. Dans le discours ministériel, les enfants sont soit à la maison, soit à l'école soit pris en charge par la collectivité territoriale. Puisque l'objectif est de permettre aux parents de retourner travailler, ceux qui remettent leurs enfants à l'école sont logiquement dans l'attente que leurs enfants soient pris en charge pendant leur journée de travail. Mais voilà, cette construction intellectuellement satisfaisante peut être bien éloignée des réalités de terrain. C'est par exemple une collectivité territoriale qui se trouve dans l'incapacité de mettre en place cette offre périscolaire, faute de locaux ou de personnels disponibles. Une fois encore, la réalité peut s'avérer être un vrai casse-tête... En effet, avec des groupes de 15 élèves maximum, une école manque vite de salles libres pour accueillir le périscolaire. Et cette contrainte sera encore plus forte à compter du 2 juin. De nombreux élus locaux sont toujours sans solution. Et dans les communes rurales, s'ajoute la difficulté de trouver des personnels en nombre suffisants. Et pourtant, quand il s'agit de public prioritaire, il n'y a pas le choix. Il faut bien que cet accueil se fasse en résolvant la quadrature du cercle !

Nous pourrions également parler de l'extrême difficulté à élaborer, dans certaines écoles, l'organisation du retour à l'école. La sortie tardive du protocole sanitaire définitif, les délais forts contraints pour s'organiser et communiquer le plus tôt possible aux familles afin qu'elles puissent s'organiser sans oublier le cadre qui n'aura eu de cesse de varier... Les groupes que l'on ne pouvait bouger sous aucun prétexte, protocole sanitaire oblige, et accueil des publics prioritaires, peuvent désormais varier à titre exceptionnel quand aucune autre solution n'est possible. Ordres et contordres se succèdent parfois chaque jour. La pression sur les directrices et directeurs d'école est insupportable. Le soi-disant partenariat éducation nationale – collectivités se traduit souvent par une organisation intrusive par les collectivités.

Premières remontées sur la maternelle : les parents rescolarisent peu leurs enfants au vu de ce protocole contraint et en effet, on ne peut que constater une ambiance mortifère où le vivre ensemble « trinque ». Les collègues nous disent « on a mal au cœur ! ». Trouvez-vous cela normal ?

Si les établissements de second degré n'ont toujours pas ouvert et bénéficient encore d'un peu de temps pour s'organiser, il n'empêche que les chefs d'établissement et leurs équipes se posent les mêmes questions. L'organisation n'est pas plus facile. Ce n'est en effet pas uniquement une question de temps qui pose problème quand il s'agit d'organiser cette rentrée des élèves.

Pour s'organiser avec rapidité et efficacité, il est indispensable d'avoir un cadre clair dès le départ, sans zones d'ombres ni objectifs ou contraintes incompatibles entre eux. A trop fixer de priorités, on finit par n'en atteindre aucune.

Sans compter que le manque d'informations et de précisions génère des tensions internes dans les équipes. Quand le droit des uns percute l'organisation du travail dans les écoles et les établissements scolaires impactant mécaniquement les conditions de celles et ceux qui seront devant élèves, certaines équipes éclatent.

Que penser de la sortie très tardive du texte concernant les AESH ? Ce texte est arrivé le 11 au soir... Les AESH ont failli attendre. Quel manque de considération envers eux. Là encore, comment ne pas avoir l'impression d'une impréparation ou d'une précipitation dans la décision de reprendre dès le 11 mai.

Obtenu sous la pression syndicale, ce texte indispensable donne quelques pistes pour tenter de résoudre encore une fois la quadrature du cercle car la proximité habituelle de l'AESH et de l'élève accompagné est bannie. Les AESH sont pleinement membres de l'équipe pédagogique, ils sont à même de participer à l'analyse des besoins, et d'être associés aux projets d'accompagnement des élèves. Il faut leur faire confiance et leur donner les moyens.

D'autres personnels sont toujours en attente d'une clarification sur la place qu'ils vont occuper dans l'organisation du retour des élèves. C'est le cas des AED, mais aussi des ITRF qui n'ont même pas de fiche technique les concernant... Ils sont carrément oubliés. Ce qui amplifie leurs inquiétudes au sujet des travaux pratiques lors de la reprise en juin des cours en lycée. D'ailleurs, ces travaux pratiques ne pourraient-ils pas être suspendus jusqu'en septembre sachant que les épreuves pratique ECE 2020 sont annulées, que les épreuves pratiques de concours tel que le CAPES SVT ou le concours ITRF le sont également. Ce sont toujours ces besoins d'information, de clarification et parfois même de formation qui remontent de nos collègues.

Les personnels administratifs en EPLE ressentent eux aussi un manque d'intérêt porté par l'institution pendant et après le confinement. Ils nous remontent, en effet, que des personnels administratifs n'ont pas perçu d'équipement de protection individuelle alors même que parfois ils sont chargés d'aller chercher et distribuer ces mêmes équipements aux agents des collectivités territoriales travaillant dans les EPLE.

Que d'énergie dépensée pour parfois constater devant l'école, lorsque les enfants repartent, que la vigilance de tous les instants pour faire respecter les gestes barrières, et notamment la distanciation physique n'aura été qu'une simple parenthèse... les contacts physiques reprenant le dessus bien au-delà du cercle familial. Mais cela ne nous regarde plus, du moins en tant que personnels de l'Éducation nationale. Nous aurons rempli notre tâche avec professionnalisme. Nous aurons notre conscience professionnelle pour nous... Et c'est bien sur cette conscience professionnelle que compte le ministère pour mettre en musique ce qu'il a décidé d'en haut, dans une vision hors-sol où il ne mesure pas les réalités de terrain.

La déclinaison de « l'École de la confiance » en cette période de déconfinement se résume à : « Le Ministre parle et les personnels se doivent d'agir ».

Cette espèce d'admiration de l'inventivité, de la créativité des personnels, de la part du Ministre censé donner la voie est au moins inquiétante, parfois même agaçante. Il serait bon que notre ministre se rappelle que gouverner c'est prévoir... et donc anticiper. Annoncer la reprise de l'école le 13 avril pour le 11 mai et reprendre dans l'urgence et la précipitation, à l'Unsa-Éducation, ça nous interroge.

Alors, Monsieur le Ministre, n'attendez pas votre conférence de presse de rentrée, fin août, pour donner le cadrage de la rentrée de septembre 2020, dont tout le monde sait déjà qu'elle ne sera pas un « copier coller » de celle de septembre dernier.